

LA PÊCHE DU THON ROUGE EN MÉDITERRANÉE FRANÇAISE EN 1978 ET 1979

par Henri FARRUGIO

Les senneurs français de Méditerranée ont capturé respectivement 1 566 t de thon rouge en 1978 et 1 527 t en 1979. Parallèlement, les prises effectuées aux filets maillants dérivants se sont élevées à 31 t en 1978 et 51 t en 1979. Comme pour les années précédentes, les données concernant le déroulement et la production de ces deux campagnes ont été recueillies au centre de Sète grâce à un contact permanent avec les professionnels de la pêche et du mareyage.

1. Chronologie du déroulement des campagnes.

a) Année 1978.

Les pêches ont débuté à partir du 1^{er} avril dans le golfe du Lion et s'y sont poursuivies au mois de mai. Toutefois, à partir de la fin avril, les conditions météorologiques ont été défavorables à la pêche du thon. De plus les poissons ont présenté des réactions inhabituelles. En effet, bien que de nombreux bancs de thons, parfois importants, aient été souvent repérés sur les lieux de pêche, leur comportement instable et fuyant à l'approche des navires a entraîné un résultat négatif lors de nombreux coups de senne.

Cette situation s'est prolongée durant tout le reste de l'année, accompagnée de nombreuses modifications du schéma migratoire classique. Ainsi, des pêches ont eu lieu en mai aussi bien dans le golfe du Lion que dans le golfe de Gênes, tandis qu'en juin et juillet quelques bancs évoluaient dans les parages de Marseille. La pêche a été nulle en août et septembre, puis à partir du 12 octobre, la totalité des navires a opéré à partir du port de Nice, dans les eaux du golfe de Gênes. Dans ce secteur, des bancs de jeunes thons (poissons âgés d'un an essentiellement) se sont maintenus durant une quinzaine de jours.

A la fin du mois d'octobre ces poissons se sont éloignés en direction de l'Italie, tandis qu'au même moment des individus plus âgés (4 ans) faisaient une brève apparition dans le golfe du Lion, suivis par une partie des navires. La dispersion inhabituelle de la flottille le long de l'ensemble du littoral français s'est ensuite poursuivie au mois de novembre, durant lequel des captures ont été réalisées simultanément en divers points de la côte très éloignés les uns des autres.

D'une manière générale on a noté en 1978 que les passages de thons rouges avaient lieu très au large des côtes. Cet éloignement du poisson pourrait être en relation avec la situation hydrologique. En effet on a enregistré à plusieurs reprises au cours de l'année une température anormalement basse des masses d'eau côtières, ainsi qu'une grande instabilité thermique verticale. Parallèlement s'est manifestée une dispersion considérable des petites espèces pélagiques (sardines, anchois) qui constituent les proies préférentielles du thon rouge le long de nos côtes. Des phénomènes de même ordre ont été observés dans les autres parties du bassin occidental de la Méditerranée.

b) *Année 1979.*

Les premières pêches ont eu lieu à la fin du mois d'avril dans le golfe du Lion et se sont poursuivies de façon sporadique en mai. La présence de poisson ayant été signalée à Nice, une partie de la flottille a opéré depuis ce port dans les eaux du golfe de Gênes du début du mois de juin à la fin du mois d'août, mais sans grand succès, les bancs étant très clairsemés et de faible importance, constitués de thons de 2 et 3 ans (10 à 20 kg) ou de gros individus de 7 à 10 ans (150 à plus de 200 kg). Quelques belles pêches ont été réalisées à la fin du mois d'août dans le secteur de Port-de-Bouc, puis en septembre dans le golfe du Lion, où sont apparus des thons rouges de 1 à 4 ans (5 à 30 kg) dont l'abondance le long de la côte française a été de plus en plus importante jusqu'au mois de décembre. En octobre et novembre, la pêche a été très active dans le golfe du Lion et dans le golfe de Gênes. De Nice au cap de Creus, un très grand nombre de petits bancs de thons rouges, composés chacun de quelques dizaines d'individus se sont maintenus à faible distance des côtes (10 à 20 milles), tandis que des rassemblements beaucoup plus importants passaient au large, généralement à plus d'une soixantaine de milles. Cette situation s'est maintenue jusqu'à la fin du mois de décembre au cours duquel, chaque fois que les conditions météorologiques l'ont permis, les thoniers ont réalisé de belles prises. La campagne 1979, après un démarrage difficile et une saison estivale peu fructueuse s'est donc terminée par un dernier trimestre très productif au cours duquel ont été pêchés 85 % des apports totaux de l'année (fig. 5).

Comme en 1978, les passages du thon rouge ont eu lieu dans l'ensemble très au large des côtes, aussi bien dans le golfe du Lion que dans le golfe de Gênes. De très importantes concentrations de poissons ont été repérées par certains navires lors de prospections ponctuelles en dehors des secteurs de pêche traditionnels, observations confirmées par relevés aériens et par la flottille italienne.



FIG. 1. — A gauche, thonier senneur coque bois, 25 m, 430 ch, construit en 1973; à droite, thonier senneur méditerranéen de la nouvelle génération, type Assidepa Languedoc-Roussillon (27 m, 600 ch, coque plastique) construit en 1979.

Les grands senneurs (50 à 60 m, plus de 2 000 ch) qui opèrent au large des côtes siciliennes et du sud de l'Italie ont terminé leur campagne estivale à plus de 150 milles de ces côtes et ont suivi à la fin de l'année la migration d'énormes bancs de gros thons rouges au large des côtes françaises jusqu'à la frontière espagnole (informations recueillies lors des escales de ces navires dans les ports de Sète et Port-Vendres en octobre et novembre). L'opinion générale qui prévaut actuellement dans la profession est que l'éloignement des voies

de migration par rapport à la côte aurait pour origine principale un réflexe de méfiance du thon rouge vis-à-vis des secteurs dans lesquels le chalutage et la pêche à la senne tournante sont pratiqués de façon intensive depuis de nombreuses années.

2. Effort de pêche.

Les campagnes de 1978 et 1979 ont été menées, comme en 1977, par 24 senneurs. L'effort de pêche n'a cependant pas été appliqué selon le schéma habituel : classiquement, l'ensemble de la flottille se déplaçait en même temps le long de la côte, en fonction de la présence du poisson. En 1978 et 1979 les navires ont opéré par petits groupes pêchant simultanément dans tous les secteurs. Un total de 65 jours de sorties positives a été réalisé en 1978, dont 34 dans le golfe du Lion et 31 dans le golfe de Gênes. En 1979, on compte 68 jours de pêche répartis plus inégalement : 58 jours pour le golfe du Lion et 10 jours pour le golfe de Gênes.

A titre comparatif, en 1976 et 1977 la flottille de senneurs français avait débarqué respectivement 3 800 t de thon rouge en 112 jours de pêche et 3 182 t en 104 jours (« Science et Pêche » n° 273 et 279).

3. Analyse quantitative et qualitative des débarquements.

L'échantillon réuni pour 1978 comprend 38 757 poissons pesant 649,257 t, soit 41 % de la prise totale de l'année. La campagne de 1979 est représentée par un échantillon de 42 826 thons rouges pesant 1 002,556 t, soit 65 % des débarquements totaux. Les structures de ces échantillons figurent dans les tableaux 1 et 2, exprimés graphiquement sur les figures 2 à 5.

En 1978 les poissons des groupes d'âge I, II et III sont les plus abondants dans les prises (97 % de l'effectif et 84 % du poids total de l'année), tandis que la majeure partie des captures effectuées en 1979 est composée de poissons de 2 et 3 ans (85 % de l'effectif et 80 % du poids total annuel).

On notera (fig. 2) que le groupe I est plus abondant dans les prises de 1978 que les années précédentes (43 % en 1978 contre 6,5 % en 1977 et 0,9 % en 1976). Il s'agit ici des thons nés en 1977, année durant laquelle on avait noté la présence exceptionnelle de poissons de la classe 0 dans les captures françaises (« Science et Pêche » n° 279). Il est cependant difficile de considérer ces données comme un indice significatif d'un recrutement particulièrement fort en 1977 comme on avait pu le penser à cette époque. En effet, ces observations n'ont pas été confirmées dans la pêcherie italienne de l'Adriatique qui exploitait aux mêmes époques les mêmes classes d'âge de la population de thon rouge (PICCINETTI, 1979 et PICCINETTI et FARRUGIO, 1979. Italie : classes 0 et I totalement absentes en 1977 et 1978). De même, en 1979, l'abondance de cette classe d'âge (groupe II sur la figure) n'est pas particulièrement grande par rapport aux proportions de thons de 2 ans capturés en Méditerranée française l'année précédente (1979 : 31 %, 1978 : 28,5 %).

Quant aux poissons de la classe IV, ils sont peu représentés dans les prises françaises de 1978 (0,6 % de l'effectif total) de même que ceux de la classe V en 1979 (0,23 %). L'abondance de cette cohorte née en 1973 et qui était déjà réduite dans les captures de 1977 (2,13 % de classe III à cette époque) semblait particulièrement faible depuis 3 ans, au vu des prises françaises (« Science et Pêche » n° 279). Cependant les données italiennes récemment publiées montrent au contraire que ces poissons étaient abondants au même moment en Adriatique (47 % des prises dans ce secteur en 1978).

Conclusion.

Les prises totales des senneurs français de Méditerranée ont été nettement plus faibles en 1978 et 1979 que celles des deux années antérieures. Cependant cette différence ne doit pas être considérée comme le reflet d'un appauvrissement du stock de thon rouge. On retiendra en particulier que le nombre de jours de pêche ayant conduit à ces captures a été inférieur de 40 % par rapport à celui des années 1976 et 1977 dont la production avait été exceptionnelle, deux fois plus élevée que la moyenne des 10 années les précédant. Les prises annuelles moyennes par navire en 1978 (65 t/nav.) et en 1979 (64 t/nav.) sont en réalité très proches de celles réalisées en 1974 (78 t/nav.) et en 1975 (66 t/nav.).

Par ailleurs on note depuis quelques années un comportement particulier des bancs de thons se traduisant principalement par une variabilité temporelle, mais surtout spatiale, des migrations saisonnières

1978	toutes classes		I		II		III		IV		V		VI		VII		VIII		IX		X+		
	N	Tm	%TG	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm		
AVRIL	N 3154	8.14		2	0.06	2577	81.71	50	1.59					10	0.32	222	7.04	61	1.93	10	0.32	222	7.04
	P 113204	17.44		17	0.02	42158	37.24	996	0.88					820	0.72	20470	18.08	7513	6.64	1527	1.35	39703	35.07
MAI	N 77	0.20																				77	100
	P 13756	2.12																				13756	100
OCT	N 15941	41.13		14431	90.53	1502	9.42	8	0.05														
	P 136633	21.04		113932	83.39	22486	16.46	215	0.16														
NOV	N 19585	50.53		2410	12.31	6982	35.65	9783	49.95	234	1.19	175	0.89					1	0.01				
	P 385663	59.40		20426	5.30	113519	29.43	233102	60.44	9324	2.42	9174	2.38					118	0.03				
TOTAL	N 38757	16843	43.46	11061	28.54	9841	25.49	234	0.60	175	0.45	10	0.03	222	0.57	62	0.16	10	0.03	299	0.77		
	P 649257	194375	20.70	178163	27.44	234313	36.09	9324	1.44	9174	1.41	820	0.13	20470	3.15	7631	1.18	1527	0.24	53459	8.23		

TABLE 1. — Composition qualitative et quantitative de l'échantillon recueilli pour 1978; N = nombre d'individus; P = poids (kg); TG = total général annuel; Tm = total général mensuel; tm = total mensuel par classe d'âge; I, II, III = classes d'âge.

1979	toutes classes		O		I		II		III		IV		V		VI		VII		VIII		IX		X+		
	N	Tm	%TG	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm	tm	%Tm		
AVRIL	N 1681	3.93							1613	95.95				66	3.93	2	0.26								
	P 51340	5.12							47656	92.32				3548	6.91	136	0.12								
MAI	N 957	2.23							568	59.35	276	28.84	17	1.78			3	0.31	91	9.51	1	0.10	1	0.10	
	P 42428	4.23							17953	42.31	12400	29.23	971	2.29			253	0.60	10540	24.84	150	0.35	161	0.38	
JUIN	N 316	0.74					316	100																	
	P 3504	0.35					3504	100																	
AOUT	N 165	0.39			27	6.36			15	9.09								53	32.12	26	15.76	44	26.67		
	P 18092	1.80			179	0.99			358	1.98									6736	37.23	3616	19.99	7203	39.81	
SEPT	N 994	2.32							915	92.05								20	2.01	16	1.61	43	4.33		
	P 37660	3.76							27538	73.10								2069	5.49	1953	5.18	6110	16.22		
OCT	N 8091	18.89			2080	5.71	2228	27.54	3068	37.92	673	8.32	15	0.19					2	0.02			25	0.31	
	P 168107	16.77			18415	0.95	33908	20.17	82665	49.17	25993	15.46	734	0.44					255	0.15			6137	3.65	
NOV	N 14933	34.87	46	0.31	314	2.10	5823	38.99	8689	58.19	56	0.38											5	0.03	
	P 315955	31.52	44	0.01	2505	0.79	104470	33.06	205307	64.98	2062	0.65											1567	0.50	
DEC	N 15689	36.63	28	0.18			5035	32.09	8182	52.15	2444	15.58													
	P 365460	36.45	117	0.03			88550	24.23	191267	52.34	85526	23.40													
TOTAL	N 42826	74	0.17	2421	5.65	13402	31.29	23050	53.82	3449	8.05	98	0.23	2				23	0.05	162	0.38	70	0.16	75	0.18
	P 1002556	161	0.02	21099	2.10	230432		572744	57.13	125981	12.57	5253	0.52	136	0.01	2322	0.23	19484	1.94	9876	0.99	15068	1.50		

TABLE 2. — Composition qualitative et quantitative de l'échantillon recueilli pour 1979; N = nombre d'individus; P = poids (kg); TG = total général annuel; Tm = total général mensuel; tm = total mensuel par classe d'âge; I, II, III = classes d'âge.

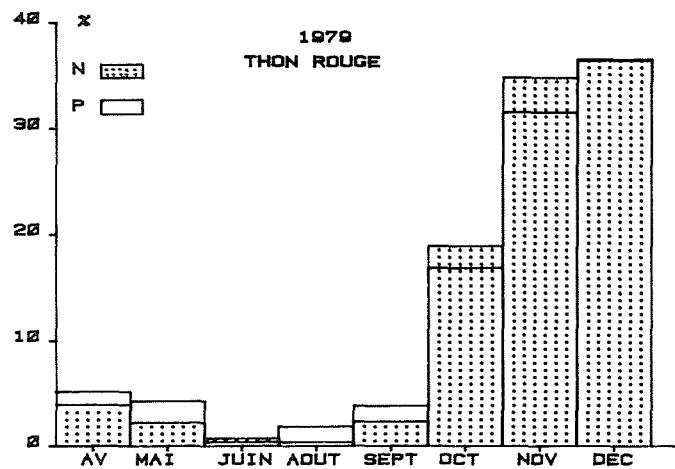
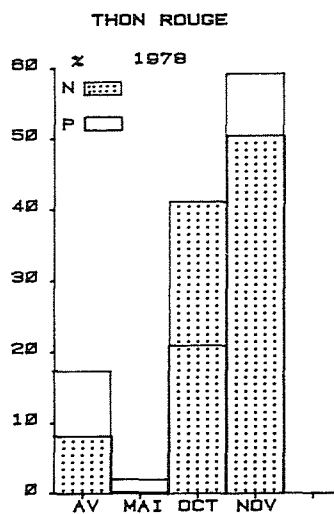
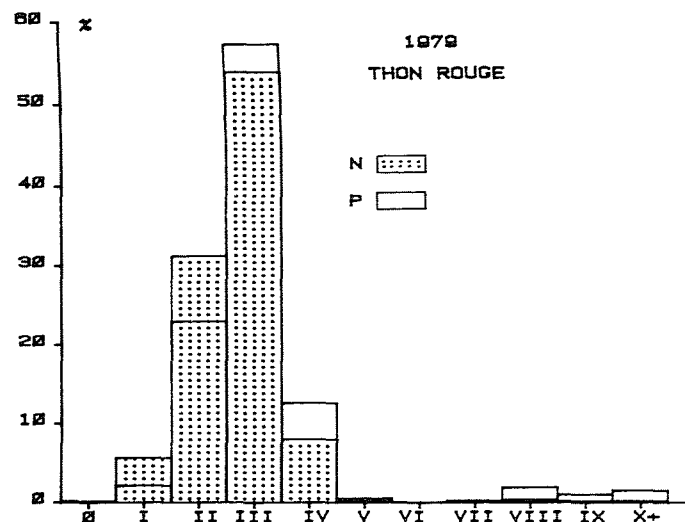
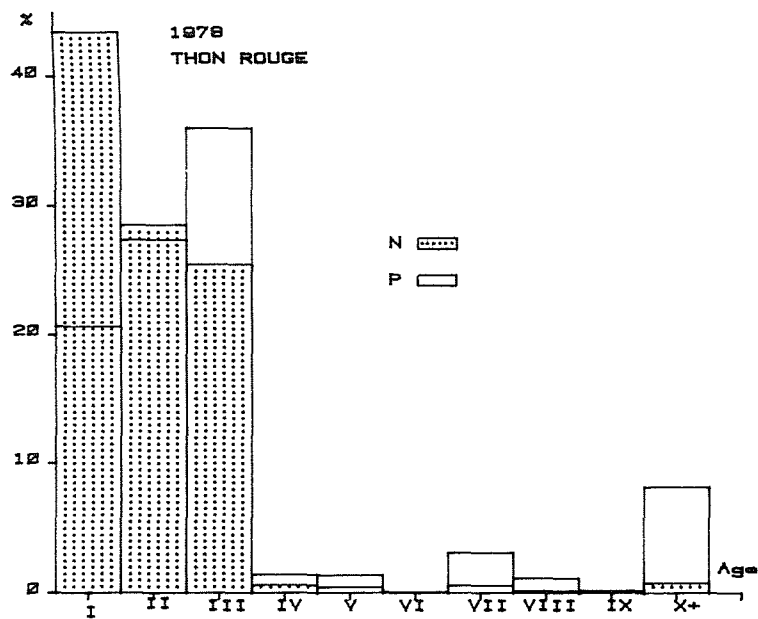


FIG. 2 (en haut, à gauche). — Fréquences annuelles des groupes d'âges composant l'échantillon pour 1978. FIG. 3 (en bas, à gauche). — Importance chronologique relative en poids et en effectif des thons constituant l'échantillon pour 1978. FIG. 4 (en haut, à droite). — Fréquences annuelles des groupes d'âges composant l'échantillon pour 1979. FIG. 5 (ci-contre). — Importance chronologique relative en poids et en effectif des thons constituant l'échantillon pour 1979.

qui tendent à se faire de plus en plus loin des côtes. Il s'agit là peut-être, plus que d'une réponse aux fluctuations des conditions hydrologiques et trophiques, d'une réaction de fuite vers des eaux plus calmes que celles fréquentées intensément par les flottilles de pêche. Cette hypothèse est étayée par les nombreuses observations de grandes concentrations de thons rouges au-delà des limites du plateau continental.

Enfin, les captures françaises sont toujours composées en majeure partie de thons de 1 à 4 ans dont les proportions relatives sont variables d'une année à l'autre. La comparaison avec les résultats des pêcheries italiennes qui exploitent aussi la fraction juvénile du stock (Adriatique et mer Ligurienne) montre qu'il est difficile de considérer ces abondances apparentes comme des indices pour l'estimation du recrutement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- FARRUGIO (H.), 1977. — La pêche du thon rouge en Méditerranée française durant les années 1975 et 1976. — *Science et Pêche, Bull. Inst. Pêches marit.*, n° 273 : 1-11.
- 1978. — La pêche du thon rouge en Méditerranée française en 1977. — *Ibid.*, n° 279 : 15-19.
- PICCINETTI (C.), 1979. — La pêche du thon rouge au filet tournant en Adriatique. — *Doc. ICCAT, WGBF/79/13*, 10 p.
- PICCINETTI (C) et FARRUGIO (H.), 1979. — Validité des captures de thon rouge à la senne tournante en Méditerranée, considérées comme index d'abondance. — *Rec. Doc. Scient. ICCAT*, 9, SCRS/79/74, 10 p.
-